

# La sémiogenèse de la forme urbaine, de l'image à la réalité : Haute-Ville / Basse-Ville, ou la diffamation du quartier Saint-Roch (Québec), 1690-1990

---

LUCIE K. MORISSET, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
ET UNIVERSITÉ LAVAL

Il paraît peu plausible que deux représentations d'une ville, produites à quelque trois siècles d'intervalle, se ressemblent de quelque manière que ce soit. Deux images de Québec pourraient illustrer l'écart imaginable : l'une, œuvre du cartographe Jean-Baptiste-Louis Franquelin, présente la capitale de la Nouvelle-France en 1688 (Figure 1) ; l'autre a été réalisée en 1968 par les ingénieurs Vandry et Jobin, qui projetaient ainsi la ville en vue des années 1990<sup>1</sup> (Figure 2). Hormis leur objet, les deux représentations partagent effectivement peu de choses : à la ville que Franquelin illustre pour le roi de France, la perspective de Vandry et Jobin oppose un système fonctionnaliste, sillonné des autoroutes et planté des gratte-ciel que propose, à l'époque, le *urban renewal* nord américain. Même les points de vue diffèrent : Franquelin voit Québec de l'est vers l'ouest, alors que Vandry et Jobin présentent la ville dans une perspective contraire, de l'ouest vers l'est.

Au regard de leur contenu, de leur signification, il semble toutefois que ces deux représentations ont plus en commun qu'il n'y paraît au premier abord. Le quartier Saint-Roch, qui constitue la majeure part de ce que l'on nomme la « basse-ville » de Québec, est absent de l'une et de l'autre des illustrations : sur celle de Franquelin, il est masqué par la falaise, puisqu'il se trouve à l'ouest de celle-ci ; la perspective de Vandry-Jobin, qui représente pourtant le territoire de ce quartier, le meuble de gratte-ciel à un point tel qu'il est méconnaissable, non seulement en raison de ce paysage architectural imaginaire, mais surtout parce que la perspective, ainsi construite, annihile complètement la dénivellation entre la haute et la basse-ville de Québec, caractéristique de la perception du quartier. En fait, en considérant que ce point de vue de

l'ouest, fort inhabituel, favorise la représentation du territoire du quartier, tout porte à croire que la perspective de Vandry et Jobin vise précisément à oblitérer Saint-Roch de la sorte, comme le faisait l'image de Franquelin.

Cette vision partagée, à plus de trois siècles d'intervalle, est d'autant plus surprenante que le quartier est le siège d'un projet de centre-ville depuis les tout débuts de la colonie. Mais Vandry et Jobin décrivaient le quartier des années 1960 comme « peuplé de taudis industriels et domiciliaires » ; il paraît donc naturel que leur projet ait visé à effacer les lacunes de cette ville du futur qu'ils esquissaient. Cela explique le point de vue inhabituel de l'image que les ingénieurs livrent, peu conforme aux vues est-ouest ou sud-nord présentant l'image de marque de la capitale.

Quand nous avons entrepris des recherches sur la forme urbaine et l'architecture du quartier, dans le cadre d'une étude commandée par la Ville de Québec, la situation de Saint-Roch était toujours un peu la même<sup>2</sup>. Peu de gens s'imaginaient que le quartier recelait des trésors pour l'histoire de l'architecture, tant en ce qui concerne ses bâtiments qu'au regard des documents que nous avons découverts. Saint-Roch, qui constitue la majeure partie de ce que les Québécois nomment la « basse-ville », est à Québec ce que le Bronx est à New York : dans l'imagination des gens de la haute-ville, à tout le moins, il s'agit d'un quartier défavorisé, plus ou moins en ruines, souvent ravagé par la criminalité. Tout se passe en fait comme si, à Québec, la dénivellation de la topographie s'appareillait à une équivalente dénivellation du paysage social. En d'autres mots, il y aurait une haute et une basse ville, un haut et un bas paysage, une haute et une basse société,

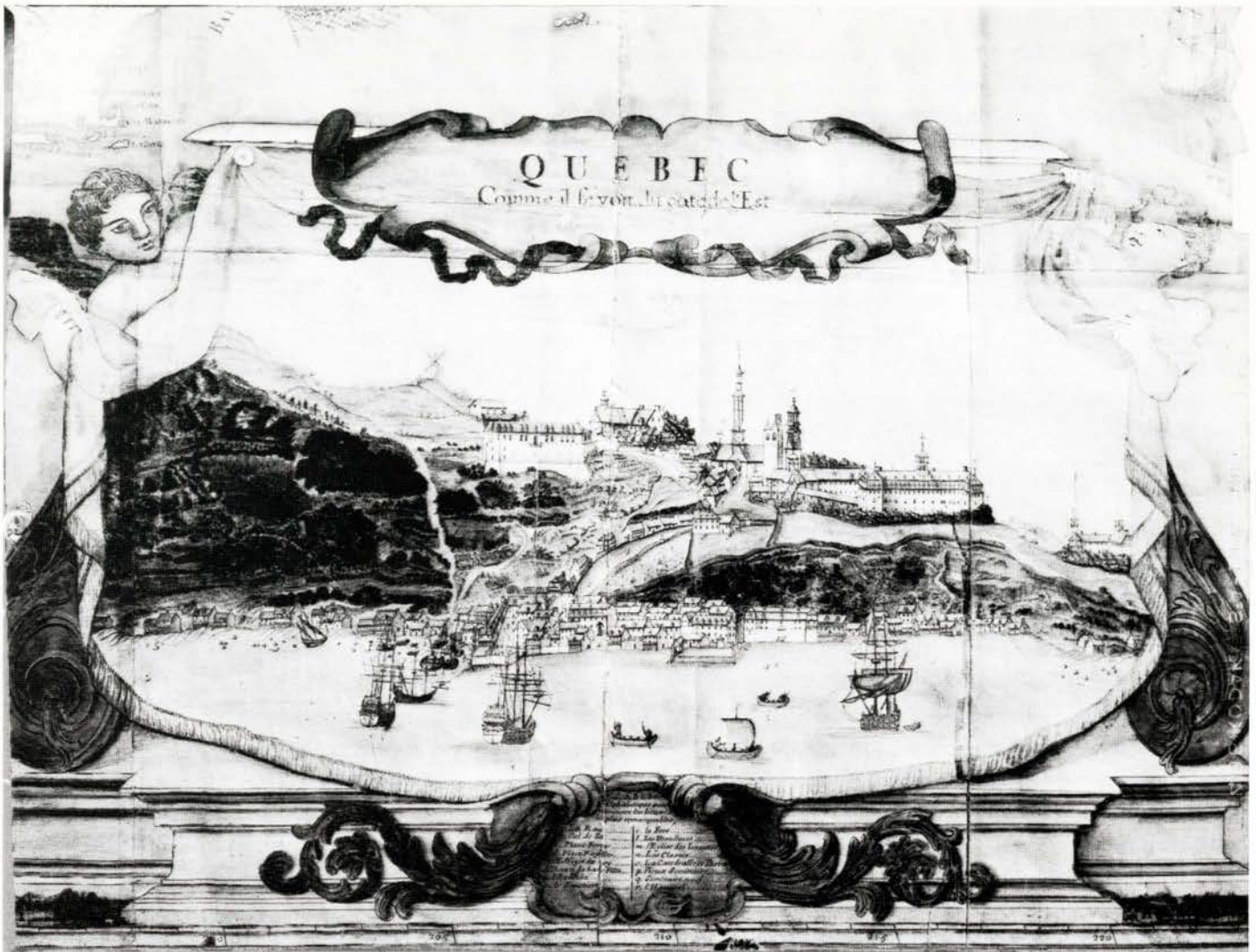


Figure 1. « Québec, comme il se voit du côté de l'Est », cartouche d'une carte dessinée par Jean-Baptiste-Louis Franquelin en 1688. (Éditeur officiel du Québec)

la première, évidemment, dominant la seconde. Et c'est ce que Vandry et Jobin tentaient d'oblitérer, au prix évidemment d'une totale déconstruction.

Ceci n'a rien de très étonnant. Ce qui l'est davantage, c'est qu'un quartier si peu « photogénique », selon Franquelin et Vandry-Jobin, ait donné lieu au nombre considérable des représentations cartographiques, iconographiques et littéraires du quartier que nous avons trouvées<sup>3</sup>. Depuis la fondation de Québec jusqu'à aujourd'hui, en effet, les cartographes, les peintres, les architectes, les écrivains, les photographes se sont succédé pour livrer une rare quantité d'images de Saint-Roch. Celles-ci, d'une part, révèlent que le quartier n'a pas toujours été ainsi « peuplé de taudis ». D'autre part, et c'est ce qui est le plus intéressant, l'ensemble de ces images laisse croire que les descriptions négatives du quartier ont, à bien des égards, précédé sa véritable détérioration, notamment en prenant appui sur cette dénivellation entre la haute-ville et la basse-ville.

En fait il appert que Saint-Roch, en 1968, parvenait aux



Figure 2. « Perspective du centre de Québec en 1990 », image synthèse du *Plan de circulation et de transport de la région métropolitaine de Québec*, préparé par les ingénieurs Vandry et Jobin en 1968. (Québec, Commission d'aménagement de Québec, 1968)

ingénieurs Vandy-Jobin au terme d'une longue histoire de diffamation, véhiculée par ces images, à commencer par celle de Jean-Baptiste-Louis Franquelin. Pour cette raison, Saint-Roch constitue un cas d'espèce fort intéressant pour l'étude des rapports entre l'imaginaire et la représentation de la ville : non seulement l'image, ici, recèle une signification symbolique, mais elle contribue, de surcroît, à modeler ces significations et la réalité concrète qu'elles sous-tendent. Cet article tente d'évaluer, au fil du temps, les modalités et les propos de l'apparent dialogue qui s'est tissé entre les images de Saint-Roch et la réalité de ce quartier. Quatre époques paraissent avoir construit la diffamation observée, à partir des origines qui devaient faire du territoire de Saint-Roch le véritable site de la capitale de la Nouvelle-France. La première se situe autour de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et conduit à la représentation de Franquelin ; la seconde est celle de l'établissement britannique, autour de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la troisième se situe vers 1850 ; la dernière, enfin, va de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la perspective de Vandy-Jobin.

### LE PROJET D'UNE GRANDE VILLE

Les premières représentations iconographiques que l'on connaisse de Saint-Roch datent de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles décrivent une campagne bucolique, fort attirante, étendue le long d'une rivière ; les cartes de l'époque, celles de l'ingénieur Villeneuve par exemple, présentent Saint-Roch comme un vaste territoire, en recul par rapport au fleuve, dont il est protégé par la falaise de Québec (Figure 3). Ce n'est pas un hasard si Saint-Roch se retrouve au centre du cadre que choisit Villeneuve, qui s'affaire à préparer un projet de fortifications : le futur quartier, favorisé par cette vue de l'ouest vers l'est, est en effet le site d'un projet grandiose qu'on n'a pas encore abandonné.

La véritable première image de Saint-Roch, littéraire plutôt que picturale, est en effet antérieure à ces illustrations. Elle date de 1618, et apparaît dans un mémoire que Champlain adresse au roi Louis XIII. Champlain fait vœu d'établir, sur cette plaine de la rivière Saint-Charles,

une ville de la grandeur presque de Saint-Denis, laquelle ville s'appellera, s'il plaît à Dieu et au roy, Ludovica, dans laquelle on fera faire un beau temple au milieu d'elle, dédié au Rédempteur.

Sur ce qu'il croit être le chemin des Indes, d'où, comme il l'écrit, « l'on tireroit de grandes richesses », Champlain propose ainsi d'implanter une véritable ville nouvelle, sorte de Constantinople de l'Occident.

Cela explique que la première construction sur le site de la future Ludovica, telles que les vues de Québec la représentent effectivement, est ce « temple dédié au Rédempteur » : il s'agit d'un monastère de récollets, construit à partir de 1620, et qui continuera longtemps de dominer les représentations du secteur.

### LE NON LIEU : UNE AUTRE VILLE, AILLEURS

Toutefois le contenu symbolique des représentations, tel que l'évoque notamment le point de vue choisi, va assez tôt changer en faveur d'un établissement de configuration différente. Les gouverneurs et intendants qui succèdent à Champlain, à titre d'idéateurs de la ville, entretiennent en effet des projets bien différents de celui de Ludovica : si le territoire de Saint-Roch n'apparaît carrément plus sur plusieurs cartes, à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est parce que l'intention urbaine désigne désormais un autre territoire. Avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on installe un hôpital général — hospice d'indigents — en lieu et place du couvent des récollets, ce qui suffit à figurer, dans ce secteur, l'idée d'une banlieue éloignée de la ville ; puis on entreprend de tracer projet après projet afin de définir l'extension de la ville vers l'est, en remblayant la rive du Saint-Laurent plutôt qu'en contournant la falaise vers le territoire de Saint-Roch.

Peu enclins à imaginer une ville nouvelle comme Ludovica, les gouverneurs tels Montmagny, puis Frontenac, se préoccupaient surtout de consolider et d'ordonner l'existant. Aussi les plans de ville qu'ils léguèrent à l'histoire élaborent Québec au départ de l'établissement originel : une ville dense,



Figure 3. Détail du « Plan de Québec en la Nouvelle-France », carte dessinée en 1690 par Robert de Villeneuve, ingénieur du roi. (Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans)

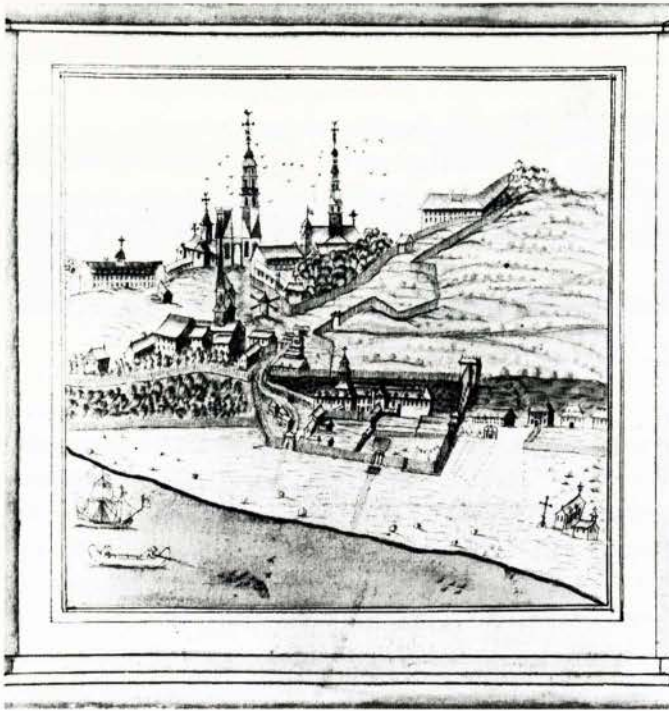


Figure 4. Cartouche de la carte dessinée en 1699 par Charles Bécart de Granville et de Fonville. (Service historique de la Marine, Vincennes. Photo M. Holzapfel)



Figure 5. Détail d'une carte de Québec, Josué Boisberthelot de Beaujours, ingénieur. (Archives nationales du Canada, Collection nationale de cartes et plans)

active, marchande occupe la rive du Saint-Laurent, coincée contre la falaise, sur le site de l'Abitation de Champlain ; les communautés religieuses, quant à elles, occupent la haute-ville, sur le cap<sup>4</sup>.

Dès lors Québec est systématiquement représentée de l'est vers l'ouest, tant sur les cartes et sur les plans urbains que sur les vues d'ensemble de la ville. Celles-ci, quant elles montrent encore Saint-Roch, y esquissent toujours ce paysage bucolique des origines ; mais voilà que, justement, ce point de vue souligne bien davantage ce caractère reculé d'une banlieue, délaissant l'aspect de la ville en expansion que d'autres représentations de Saint-Roch évoquaient.

Les deux représentations que livre le cartographe Fonville en 1699 illustrent bien cette transformation : l'une présente Québec vue de l'ouest, montrant Saint-Roch ; l'autre présente Québec vue de l'est, avec cette ville originelle essaimant sur le site de l'Abitation de Champlain, qui sera au cœur de toutes les représentations subséquentes (Figure 4). Le choix de Fonville de représenter l'une et l'autre des vues trahit en fait l'hésitation quant à ce changement de cap dans le projet de ville : à défaut d'une vue claire, illustrant véritablement la ville, le cartographe se trouve forcé de présenter l'un et l'autre des côtés de la falaise. L'atermoiement durera peu. À l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît que Québec n'épousera jamais les contours d'une ville nouvelle : comme pour satisfaire les illustrateurs, la capitale de la Nouvelle-France devient cet ensemble compact, fait d'une haute-ville peuplée de clochers et d'une basse-ville anarchique, mais dense, pressée entre le cap et le fleuve.

Ceci marque le premier moment de l'histoire de la représentation évoquée plus haut. Le territoire de Saint-Roch, à l'enseigne d'un tel établissement, devient un secteur résiduel qu'on ne représente plus. En 1710, une carte de Boisberthelot de Beaujours, orientée selon la nouvelle norme, de l'est vers l'ouest, ignore complètement le site de Ludovica (Figure 5). Au lieu de quelque établissement, en effet, c'est la légende de la carte qui, négligemment, occupe le territoire.

C'est à cette époque que Saint-Roch reçoit son nom d'un nouvel ermitage que les récollets y construisent, plus près du fleuve que ne l'était leur premier couvent. Le patronyme est éloquent au regard des mésaventures ultérieures de l'originelle Ludovica : saint Roch, en effet, est ce saint que l'on invoquait en cas de fléau, depuis les épidémies de peste qu'il aurait, en Europe, endiguées. Une représentation bien curieuse pour ce qui aurait pu être une ville nouvelle.

#### UNE BASSE-VILLE DIFFAMÉE

Que la ville qui y était initialement prévue ait été canalisée ailleurs ne suffit pas à expliquer la diffamation de Saint-Roch, pas plus que la présence de l'Hôpital général qu'on y a construit, ou celle des malodorantes tanneries qui, profitant de l'absence d'établissement à cet endroit, s'y installeraient au XVIII<sup>e</sup> siècle. La ville qu'imaginait l'aristocratique gouverneur Frontenac, certes, différait bien de la ville nouvelle que projetait Champlain : de fait, alors que cette dernière, conformément aux préceptes modernes de Descartes, était une ville créée de toutes pièces, régie par la raison, destinée à être mise



Figure 6. « View of Quebec from Grant's Wharf », dessin à l'encre et au lavis de George Heriot, vers 1790. (Archives nationales du Canada)

en image, celle de Frontenac, plus archaïque, s'abreuvait aux établissements du moyen-âge, et se définissait au départ de la hiérarchie de ses occupants. La ville de Frontenac, sous-tendant la représentation de Franquelin, est donc organisée en deux pôles : une basse-ville bourgeoise et marchande, dominée par une haute-ville institutionnelle, témoignant de l'hégémonie du roi.

Naturelle dans le système de conventions français, cette distinction entre la haute-ville et la basse-ville est certes responsable du changement de point de vue sur la ville ; le territoire de Saint-Roch, trop propice à une ville nouvelle, devait être oblitéré d'un tel établissement, d'autant plus qu'il nuisait à la représentation même de la ville, plus facilement décrite, en vertu de ces principes, dans le cadre qu'adoptait Franquelin.

Cela, cependant, n'explique pas que la désignation « basse-ville » ait finalement été attribuée à Saint-Roch, entachée de la connotation négative que Vandry et Jobin tenteront d'effacer. Deux facteurs, au lendemain de la Conquête britannique, vont conduire à cet état diffamé du quartier.

La britannisation de Québec, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, est aussi l'époque de l'industrialisation et de l'urbanisation de la ville. Dans les cent ans suivant la Conquête, la population de la ville va presque décupler, passant de 8 000 à 60 000. Ce qui, évidemment, requiert l'expansion du territoire occupé, en dehors des limites que la topographie imposait à l'établissement de Frontenac. Bref, l'urbanisation de Québec, sous le Régime britannique, force l'occupation de Saint-Roch que la ville conventionnelle française était disposée à éviter.

Cette occupation est d'autant plus naturelle que Saint-Roch offre un territoire fort propice à l'industrialisation, bordé qu'il est par la rivière Saint-Charles, qui coule depuis l'intérieur du pays jusque dans le fleuve (Figure 6). À l'époque du blocus continental, en Europe, et de la croissance subséquente de l'exploitation du bois dans l'économie du Québec, Saint-Roch devient la capitale des chantiers navals, puis — comme l'esquissaient les quelques tanneries du Régime français — la capitale de l'industrie du cuir, pilier s'il en est un de l'économie de la ville. En 1840, Saint-Roch

retient ainsi le quart de la population de Québec, proportion qui, en soi, tendrait à confirmer une sorte de réalisation du projet de Champlain. Cette densité, dans tous les cas, explique que la « basse-ville » désigne désormais ce territoire de la ville nouvelle que la basse-ville exiguë de Frontenac et de Franquelin, sur le site de l'Abitation, voulait faire oublier.

Or Saint-Roch, s'il est bien actif, est associé à une image peu enviable. C'est que l'établissement britannique, évidemment, n'obéit pas aux règles de la convention française. En effet la basse-ville française, bourgeoise, n'impliquait pas nécessairement la diffamation du territoire qu'elle désigne ; celle qui s'établira dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à Québec, a une tout autre signification. D'abord, les Britanniques, contrairement aux Français, choisissent plutôt d'établir la bourgeoisie à la haute-ville tandis que, la ségrégation fonctionnelle de la ville britannique aidant, l'activité industrielle et ses ouvriers se retrouvent dans la basse-ville, c'est-à-dire dans le quartier Saint-Roch. Et c'est donc à Saint-Roch que, spontanément, on construit un hôpital pour cholériques, qui vient y rejoindre l'hospice des fous de l'Hôpital général, la puanteur des tanneries et la poussière des chantiers navals. Aux côtés des images de la ville britannique, qui présentent la haute société se divertissant sur la terrasse Dufferin, à la haute-ville, Saint-Roch n'est donc en image que par la fumée des cheminées qui s'y érigent, à l'extrême droite des vues est-ouest devenues traditionnelles sous le Régime français.

Le quartier, qui retenait ainsi quelque chose de la connotation négative héritée de son oblitération, au XVII<sup>e</sup> siècle, devient du coup un espace franchement maudit. C'est l'aboutissement de ce deuxième moment de l'histoire de sa diffamation : la disposition haute-ville / basse-ville de Québec, qui matérialisait l'image conventionnelle française, facilite désormais plutôt un regard dominant de la haute-ville bourgeoise vers la basse-ville ouvrière.

L'univers pictural des Britanniques apportera encore davantage à l'image du quartier : Saint-Roch réapparaît en effet, dans les vues de l'intérieur de la ville qui caractérisent les représentations produites par les Short, Cockburn et autres officiers de la garnison en poste à Québec. Mais entre Short,

en 1760, et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le second épisode de l'histoire de la diffamation de Saint-Roch connaît son aboutissement : Saint-Roch, désormais, est toujours vu d'en haut, depuis la haute-ville qui observe cette basse-ville, en bas. Les premières photographies de la ville ne feront que consacrer cette perspective sur le quartier (Figure 7).

### UNE PLAINE OÙ ON NE VA PAS

La troisième période de cette histoire de la diffamation n'est que la suite logique de la seconde. Dorénavant, à défaut d'illustrations qui plongent véritablement dans Saint-Roch, y dépeignant le détail de la vie quotidienne, les représentations littéraires que constituent les descriptions du quartier suffisent à témoigner de son image.

En 1856, Isabella Lucy Bird, après avoir vu Liverpool, New York, Philadelphie et Chicago, a laissé une éloquente description de sa visite à Québec et à Saint-Roch. Ayant décrit « the little world in the upper part » de la haute-ville comme « the most brilliant to be found anywhere », elle découvre à Saint-Roch :

Narrow alleys, with high, black-looking houses, with broken windows pasted over with paper in the lower stories, and stuffed with rags in the upper. Here are shoeless women, who quiet their child with ardent spirits, and brutal men, who would kill both wives and children if they dared. Here are dust-heaps in which pigs with long snouts are ever rooting, here are lean curs, wrangling with each other for leaner bones, here are ditches and puddles, and heaps of oyster-shells, and broken crockery, and cabbage-stalks, and fragments of hats and shoes. Here are torn notices on the walls offering rewards for the apprehension of thieves and murderers.

La description continue longtemps de la sorte, puis se termine ainsi :

And then there is river Charles, no longer clear and bright [...] but foul, turbid, and polluted, with shipyards and steam engines and cranes and windlasses on its margin. And here Quebec ends<sup>5</sup>.

Décrite ainsi, vue d'en haut, Saint-Roch est tout simplement un endroit où on ne va pas. Plus le siècle avance, plus les images, impudiques, s'aventurent à en représenter la misère, ce que favorise la topographie que continuent d'exploiter les divers illustrateurs. C'est ainsi que les multiples incendies qui ravagent Québec, au XIX<sup>e</sup> siècle, seront presque exclusivement représentés à Saint-Roch, qui devient définitivement la capitale des catastrophes.

### UNE ZONE DE TRANSIT

La nord-américanité qui aborde Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fait toutefois tourner le vent, un moment. En effet, le centre-ville que réclame la nouvelle modernité ne peut se



Figure 7. « St. Roch's Suburbs », photographie de William Notman, vers 1860. (Archives nationales du Canada, PA-148337)

Figure 8. « Vue à vol d'oiseau de la ville de Québec indiquant la situation du parc Montcalm », dessin de J.-C. Rondeau, 1912. (Archives nationales du Québec, Québec)



Figure 9. La rue Saint-Joseph et le grand magasin Paquet, vers 1900. Photographie de Jules-Ernest Livernois. (Archives nationales du Canada, PA-14121)

satisfaisant des terrains exigus de la haute-ville ; aussi c'est Saint-Roch, avec son vaste territoire de ville nouvelle, qui reçoit les grands magasins caractéristiques des centres-villes de l'Amérique du Nord. Le XX<sup>e</sup> siècle qui se lève sur Saint-Roch apporte une période de prospérité sans précédent (Figure 8) : les magnifiques devantures commerciales, l'illumination nocturne, un tramway électrique valent au quartier, enfin, d'être vu de l'intérieur.

Une vue d'ensemble de la ville témoigne du changement : destinée à appâter les gens d'affaires qui souhaiteraient s'établir à Québec, elle présente à nouveau Saint-Roch au cœur de la ville, dans une perspective du nord vers le sud qui ignore à toutes fins pratiques la dénivellation entre la basse et la haute-ville (Figure 9).

Semblablement, des projets d'architecture illustrent l'enthousiasme qui s'empare du quartier, à la fois par leurs contenus, proposant bibliothèques, postes de pompiers et autres monuments civiques particulièrement ornés (Figure 10), que par leur facture, digne des grands projets qui, peu avant, ne concernaient que la haute-ville. Moins de cinquante ans après avoir été déclarée irrécupérable, nauséabond, vicié, Saint-Roch est décrit comme moderne, voire riche, et habité par une « brave population ». On se propose même d'y ériger un monument national.

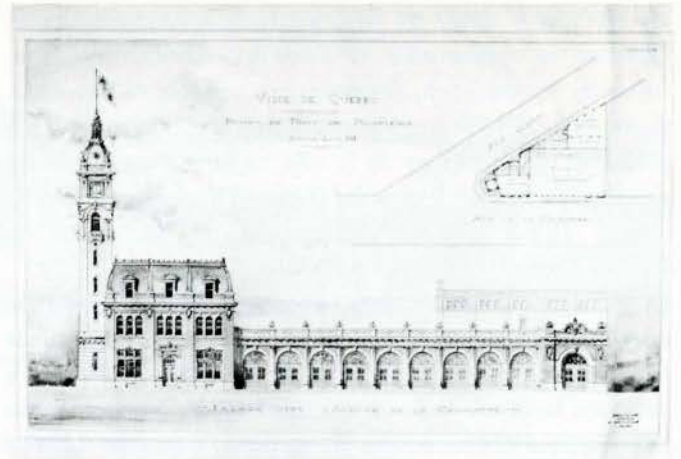


Figure 10. « Projet de poste de pompiers de style Louis XVI », Tanguay et Lebon, architectes, 1912. (Archives nationales du Québec, Québec, Fonds Chênevert, dossier no 536)

L'euphorie, toutefois, est de courte durée. En parallèle de cet enthousiasme, en effet, il est un discours qui continue de perpétuer la diffamation, comme s'il était conditionné et localisé par cette longue histoire. La prospérité des commerçants de Saint-Roch se réalise malheureusement au détriment des anciens commerçants de la haute-ville, et quelques-uns trouveront là une cible facile, comme prédestinée. C'est ainsi que Saint-Roch, à l'encontre d'un antisémitisme inqualifiable, devient

un quartier qui n'est pas propre, loin de là, où les maisons sont des trous et les rues des cloaques ; [il] est le repaire des petits marchands juifs ; ils y étaient un naguère, aujourd'hui ils sont trente. Et si les autorités n'y font pas attention, ce noyau de population sordide fera souche et envahira bientôt la place. Il importe de ne pas laisser s'établir et se propager parmi nous ce rebut d'humanité qu'on appelle le juif<sup>6</sup>.

Aussi cet épisode de l'histoire de la représentation de Saint-Roch, amorcé sur une note joyeuse, en est-il, à nouveau, un de diffamation. C'est aussi ce quatrième épisode qui, irrémédiablement, fait de Saint-Roch un espace transitoire, un *no man's land* que l'on traverse le plus rapidement possible, allant de quelque part vers ailleurs.

De fait, à la veille de la Crise, on entreprend d'exproprier, et de démolir une grande part du quartier — le quartier chinois, en l'occurrence — pour percer le nouveau boulevard Charest, à la place de l'ancienne rue des Fossés, afin de desservir le centre commercial en croissance. Deux images se suivent pour représenter ceci : en 1929, une photographie de la rue des Fossés, bordée de ces grands magasins qui font la fierté de la ville (Figure 11) ; puis une photographie du boulevard Charest que l'on projette et perce à partir de 1929 (Figure 12). Or, cette photographie ne présente pas le projet en cours,



Figure 11. La rue des Fossés bordée de magasins, en 1929. (Archives de la Ville de Québec, Fonds Thaddée-Lebel, 16-3)



Figure 12. Le boulevard Charest, créé par l'élargissement de la rue des Fossés du côté sud, en 1948. (Archives de la Ville de Québec, N-001456)

quelque mois après les démolitions : il s'agit du boulevard Charest vingt ans plus tard, en 1948, laissé en plan depuis la Crise.

C'est que quand la récession économique a forcé, un temps, l'arrêt des travaux, l'on hésitait déjà quant à la pertinence de consolider ce centre-ville qu'accablait une si lourde et si historique diffamation. Quand les travaux d'aménagement urbain reprendront, dans les années 1930, ce ne sera pas pour compléter le boulevard Charest, qui aurait attiré, du coup, le centre institutionnel de la capitale en expansion, mais plutôt pour rapatrier l'ensemble de ce centre institutionnel à la haute-ville, autour de l'hôtel du parlement qu'on avait construit dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le boulevard Charest, de même que les rez-de-chaussée des édifices nouveaux de Saint-Roch, prévus pour porter de grands édifices à

bureaux, resteront sans complètement. Et, comme la mémoire, en quelque sorte, le prescrivait, c'est à nouveau vu d'en haut, dans une perspective distante, que Saint-Roch occupera encore l'œil des photographes qui s'y intéresseront.

À l'enseigne du fonctionnalisme qui se faisait jour, Saint-Roch était donc destiné, dès lors, à être sillonné de ces autoroutes, viaducs et autres systèmes de circulation qui conduiraient la population depuis l'extérieur de Québec vers la haute-ville (Figure 13). Au lieu de la bibliothèque et des autres monuments qu'on imaginait avant la Crise, le quatrième épisode de l'histoire de la représentation de Saint-Roch est fait de dessins d'ingénieurs présentant de telles circulations : on en prévoit sur les places publiques, au lieu des tanneries, et à travers, bien entendu, le secteur juif du quartier.

C'est ceci qui conduit tout naturellement, en 1968, à la perspective des ingénieurs Vandry et Jobin. Et il apparaît certes, au terme de cette histoire, qu'elle est l'héritière de cette vue que proposait Franquelin, en 1688. Le choix d'anéantir le projet de Champlain sur le territoire de Saint-Roch, que concrétise véritablement la vue de Franquelin, s'est



Figure 13. La paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, dans le quartier Saint-Roch, a été entièrement rasée pour laisser place aux entrelacs de rubans de béton asphalté. (Éditeur officiel du Québec)



en quelque sorte matérialisé dans le tissu de la ville, trois siècles plus tard.

L'histoire de Saint-Roch est ainsi l'histoire de la réalité qui dépassa la fiction ; les représentations successives non seulement informent quant à l'univers symbolique ou quant aux intentions des projeteurs et des idéateurs, ou quant aux perceptions des illustrateurs, mais renseignent véritablement sur la morphogenèse du quartier, sur l'émergence de ses significations et de l'environnement bâti qui, finalement, en découle. L'histoire de Saint-Roch est l'histoire d'un fort efficace va-et-vient entre la réalité et l'image ; c'est pourquoi il apparaît qu'un exercice comme celui-ci de retracer ce va-et-vient permettrait aujourd'hui d'alimenter la mise en valeur du quartier. Comme la connaissance des états antérieurs d'un projet d'architecture permet de comprendre l'édifice tel qu'il est construit, le quartier Saint-Roch s'offre aux urbanistes de l'an 2000 avec des paysages que seule la connaissance des significations, des tribulations, de cet espèce de mythe latent de la ville avortée permet de bien comprendre. Et seule cette connaissance, enfin, conduira dans cette voie au retour de l'histoire que Saint-Roch, toujours en voie d'achèvement, paraît attendre.

## Notes

1. Ce projet de Vandry et Jobin occupe la page couverture de leur *Plan de circulation et de transport de la région métropolitaine de Québec*, Québec, Commission d'aménagement de Québec, 1968.
2. Les données utilisées dans cet article sont issues des recherches menées en vue de la réalisation d'une étude sur le patrimoine du quartier Saint-Roch, dont les résultats sont consignés, entre autres, dans Lucie K. Morisset, *La mémoire du paysage : histoire de la forme urbaine du quartier Saint-Roch*, Québec, Ville de Québec, 1996. L'ensemble de l'étude sur le *Patrimoine du quartier Saint-Roch* (15 volumes) a été mené en collaboration avec Luc Noppen ; voir notamment, en sus du titre mentionné ci-haut, Luc Noppen, *L'identité architecturale du quartier Saint-Roch : usages, formes et monuments*, Québec, Ville de Québec, 1996 ; Luc Noppen, *Architectures de Saint-Roch : notes historiques et analytiques*, Québec, Ville de Québec, 1996 ; et Lucie K. Morisset et Luc Noppen, *Patrimoine du quartier Saint-Roch : rapport de synthèse*, Québec, Ville de Québec, 1996.
3. *Patrimoine du quartier Saint-Roch : rapport de synthèse*.
4. Cette phase du développement de Québec est détaillée dans Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *De roc et de pierres : la capitale en architecture* (à paraître en 1998), ainsi que dans Luc Noppen, *Québec, trois siècles d'architecture*, Montréal, Libre Expression, 1979. Des références bibliographiques supplémentaires quant à l'ensemble de cet article peuvent être trouvées dans Morisset, *La mémoire du paysage*.
5. Isabella Lucy Bird, *The Englishwoman in America*, Toronto, University of Toronto Press, 1966 [1856].
6. N. Levasseur, « La juiverie et le colportage », *La Semaine Commerciale*, vol. 1, n° 12, 2 novembre 1894.